

[APL01 Comprendre la dyslexie pour repérer et prendre en compte un élève ayant un troublespécifique du langage écrit dans sa classe \[1\]](#)

Comprendre la dyslexie pour repérer et prendre en compte un élève ayant un trouble spécifique du langage écrit dans sa classe

Objectif général:

- Comprendre les troubles spécifiques du langage écrit et adapter des activités pédagogiques pour une meilleure inclusion.

Objectifs spécifiques :

- Connaître quelques apports théoriques sur les troubles spécifiques du langage écrit.
- Connaître des outils de repérage : ELFE, ROC.
- Aménager des documents pour rendre les apprentissages accessibles.

Public concerné :

- Enseignants premier degré cycle 3.
- Enseignants spécialisés.
- Conseillers pédagogiques.
- Directeurs d'écoles

Contenus et démarches :

- Cours pour l'initiation théorique.
- Présentation de différents outils de différents outils de repérage : ELFE, ROC (Repérage Orthographiques Collectif).
- Quelques propositions d'aménagements pédagogiques, travail en groupe sur des documents.

Références bibliographiques :

- Revue ANAE : 96/97, 99, 103, 116.
- L'intervention dans les troubles graves de l'acquisition du langage et les dysphasies développementales.
- 100 idées pour aider les enfants dysphasiques, M. Touzin et M. Leroux, Tom Pousse.
- Rapport de l'Inserm, 2007.
- Votre enfant est dyslexique, B. Piérart, Solal.
- Apprendre à lire, S. Dehaene, Odile Jacob.

- S'adapter en classe à tous les élèves dys, A. Pouhet, Scéren.

Coordonnatrice :

Corinne GALLET

[Téléchargez la fiche ICI](#) [2]

Nombre de participants : 25

Durée : 1 jour

Lieu : INS HEA ou autre

Dates : 2 octobre 2014.

Tarif 1 : 100 €

Tarif 2 : 200 €

Tarif 1 : Personnels de l'Éducation nationale rémunérés par l'ENESR ou les administrations partenaires, parents d'enfants handicapés, étudiants.

Tarif 2 : Personnels rémunérés par les associations, établissements spécialisés, collectivités territoriales, autres individuels...

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/apl01-comprendre-la-dyslexie-pour-rep%C3%A9rer-et-prendre-en-compte-un-%C3%A9l%C3%A8ve-ayant-un>

[2] <https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/APL01.pdf>